

Organisateur : Monsieur Le Maire
8 Rue Joseph Ducos – BP 56
84232 Châteauneuf du Pape Cedex
Tel : 04.90.83.92.10
Fax : 04.90.83.53.52
Email : fetes@mairie.chateauneuf.com

MARCHE PUBLIC DE SERVICES
(Articles 10 et 28 du Code des Marchés Publics)

Cahier des Clauses Techniques Particulières
(C.C.T.P.)

Objet de la consultation :

« SONORISATION DU VILLAGE »

Fête de la Véraison 2018

LOT 5 : « Sonorisation du village »

I OBJET

Chaque année, la Municipalité de Châteauneuf du Pape organise une fête médiévale nommée Fête de la Véraison. Les rues du vieux village sont occupées par quelques 100 échoppes du Marché Médiéval, des stands de vigneron, des stands de vente de verres, des alimentaires éphémères. Des animations se tiennent en fixe et en déambulation sur les places principales ainsi que dans toutes les rues.

Cette manifestation est ouverte au public du vendredi 3 août 14h00 au dimanche 5 août 2018 inclus et accueille environ 35 000 visiteurs. L'organisation d'une manifestation d'une telle ampleur nécessite une mise en place technique d'environ 10 jours avant l'évènement, et de quelques jours post-évènement pour le rangement. Ce document présente un cahier des charges définissant les besoins pour la prestation sonorisation des rues du village.

II DESCRIPTION DES BESOINS

Le prestataire devra assurer la **fourniture**, la **pose** et la **dépose** du matériel nécessaire **à la sonorisation du village**.

Le prestataire se doit de mettre à la disposition de la commune du personnel qualifié pendant toute la manifestation. Les amplitudes horaires seront données lors de la réunion d'information à laquelle le prestataire retenu sera convié environ 3 semaines avant la manifestation.

A. Caractéristiques générales

Les rues du village devant être sonorisées :

Rue Commandant Lemaître, Place du Portail, Rue de la République, Place Jean Moulin, Avenue des Bosquets, Avenue Baron Leroy, Place de la Renaissance, Rue Joseph Ducos, Place de l'Eglise, Montée du Château, Esplanade du Château.

Le technicien son doit être présent durant toute la manifestation. Un micro avec accès au local sono doit être laissé à la disposition de l'organisateur. Le local sono est installé, pour l'occasion, au 1er étage de l'Hôtel de Ville, au cœur de la fête.

B. Détails Techniques

Le matériel ci-dessous mentionné est celui prescrit pour l'édition 2017. Les variantes peuvent être acceptées, tant qu'elles correspondent aux besoins mentionnés.

Ces variantes ne devront pas majorer le coût de la prestation.

1. Matériel

- 75 projecteurs de son TOA PJ100 10w 100v
- 9 projecteurs de son IT300 30w
- 5 amplificateurs 480w pour 100v
- 1 amplificateur de secours 480w pour 100v
- 1 console de mixage Yamaha 16/4
- 1 compresseur limiteur Gate DBX166XS
- 1 compresseur micro DBX286S
- 1 lecteur CD PRO TASCAM
- 1 concept radio privée : système de diffusion autonome avec programmation musicale et animation voice-track
- 1 set de 2 micros HF UHF JTS + double récepteur IN264 50mW
- 4 antennes déportées actives directionnelles
- 1 système micro radio reportage GSM insert téléphonique Bluebox
- 5 interrupteurs de coupure de zone (accessibles)
- 8 journées de technicien spécialisé montage 100v
- 4 véhicules d'intervention et transport matériel

2. Précisions

Compte tenu de la configuration du village, il est impératif que le son ne « décroche pas » lorsque le speaker parle.

3. Astreinte :

Présence obligatoire d'un technicien du vendredi 3 au dimanche 5 août inclus.

